

SARL L'ENVIROTHÈQUE

Organisme de formation
professionnelle

**Former, produire et
accompagner les
professionnels au service
des territoires.**

COORDONNÉES

150 Route de la Mairie
74130 Contamine-sur-Arve
06 71 71 26 20
www.envirotheque.fr

MENTIONS

SIRET : 831 969 944 00014
N° déclaration d'activité :
84 74 03419 74

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° Qualiopi : 2021/96659.1

PROGRAMME DE FORMATION

Entretien et aménagement des sentiers

Formation professionnelle

Pourquoi suivre cette formation ?

Les sentiers constituent un patrimoine essentiel pour l'accès aux espaces naturels, le développement des activités de pleine nature et la découverte des territoires. Leur entretien nécessite de concilier sécurité des usagers, préservation des milieux naturels et maîtrise des phénomènes d'érosion.

Cette formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour observer un sentier, analyser les causes de sa dégradation, choisir les techniques d'entretien ou d'aménagement adaptées et réaliser des ouvrages simples dans le respect des règles de l'art.

Alternant observations de terrain, démonstrations techniques et chantiers pédagogiques, cette formation privilégie une approche concrète directement applicable sur les itinéraires de randonnée.

Public concerné

Cette formation s'adresse notamment :

- aux collectivités territoriales ;
- aux communautés de communes ;
- aux syndicats mixtes et gestionnaires d'espaces naturels ;
- aux entreprises du paysage ;
- aux structures d'insertion ;
- aux associations de randonnée ;
- aux agents techniques chargés de l'entretien des sentiers.

Prérequis

Aucun prérequis technique n'est exigé.

Les participants devront être aptes à évoluer en terrain naturel et à réaliser des travaux manuels en extérieur.

Accessibilité



L'Envirothèque s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Toute situation particulière sera étudiée en amont de la formation afin d'envisager les adaptations pédagogiques ou organisationnelles nécessaires.

Référente handicap mutualisée : **Rachel MALINIE** – CFPPA de Contamine-sur-Arve
0450036201.

Organisation de la formation

Durée : 2 journées – 14 heures

Nombre de participants : De 4 à 10 stagiaires.

Lieu : Sur un réseau de sentiers ou un chantier pédagogique représentatif.

Dates : Définies avec le commanditaire en fonction des besoins de la structure.

Intervenant : Formateur spécialisé en Entretien et aménagement de sentier.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Observer et diagnostiquer l'état d'un sentier** afin d'identifier les causes de dégradation et les priorités d'intervention.
- **Préparer une intervention** en choisissant les techniques, les matériaux et les outils adaptés tout en assurant la sécurité du chantier.
- **Réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement** permettant d'améliorer la praticabilité, la sécurité et la durabilité du sentier.
- **Contrôler la qualité des ouvrages réalisés** et proposer un programme d'entretien adapté à l'évolution du site.

Ces objectifs font l'objet d'une évaluation en fin de formation à l'aide d'une grille de d'observation d'un tronçon de sentier et de son analyse ainsi qu'une évaluation théorique des compétences.

Déroulement pédagogique

Accueil des participants

La journée débute par un temps d'échange permettant de présenter les objectifs de la formation, le déroulement de la journée et les attentes des participants.

Le formateur recueille l'expérience des stagiaires afin d'adapter les situations pédagogiques au niveau du groupe.

Séquence 1 – Comprendre le fonctionnement d'un sentier

Les participants découvrent les principes de conception et de gestion durable d'un itinéraire.

Seront notamment abordés :

- rôle d'un sentier ;
- fréquentation et usages ;
- phénomènes d'érosion ;
- circulation de l'eau ;
- lecture du terrain ;
- réglementation ;
- sécurité des usagers.

Séquence 2 – Observer et diagnostiquer

Les participants réalisent un diagnostic complet d'un tronçon de sentier.

Ils apprennent notamment à :

- identifier les dégradations ;
- analyser les écoulements d'eau ;
- repérer les secteurs sensibles ;
- observer les ouvrages existants ;
- hiérarchiser les besoins d'intervention ;
- définir les priorités.

Séquence 3 – Réaliser les travaux d'entretien

Après démonstration du formateur, les participants réalisent différents travaux pratiques.

Selon le chantier support pourront notamment être réalisés :

- débroussaillage sélectif ;
- élagage du gabarit ;
- curage des dispositifs d'évacuation des eaux ;
- reprofilage du cheminement ;
- réfection de marches ;
- pose de rondins ou traverses ;
- stabilisation des talus ;
- petits ouvrages de franchissement ;
- remise en état de la signalétique.

Séquence 4 – Concevoir un aménagement durable

Les participants découvrent les principes permettant de limiter les interventions futures.

Seront notamment abordés :

- choix du tracé ;
- gestion des eaux de ruissellement ;
- choix des matériaux ;
- insertion paysagère ;
- entretien préventif ;
- planification des interventions.

Séquence 5 – Bilan des interventions

Les participants analysent les réalisations effectuées, identifient les points d'amélioration et élaborent un programme d'entretien annuel du site.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne :

- apports théoriques illustrés ;
- observations sur le terrain ;
- études de cas ;
- démonstrations techniques ;
- chantiers pédagogiques ;
- échanges d'expérience.

Les exercices pratiques représentent une part importante de la formation afin de favoriser l'acquisition de compétences directement transférables sur les chantiers.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation mobilise notamment :

- un ou plusieurs sentiers supports ;
- différents ouvrages d'aménagement ;
- outils manuels de terrassement et d'entretien ;
- petit matériel de mesure et d'implantation ;
- matériel de débroussaillage et d'élagage selon les travaux réalisés ;
- matériaux nécessaires aux ouvrages pédagogiques ;
- supports pédagogiques et documents techniques.

Le matériel du commanditaire peut être utilisé afin de favoriser le transfert immédiat des compétences vers les situations professionnelles.

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées tout au long de la formation lors des observations de terrain, des études de cas et des chantiers pédagogiques.

L'évaluation finale repose sur une mise en situation professionnelle : les participants réalisent le diagnostic d'un tronçon de sentier, identifient les principales problématiques, proposent un programme d'entretien argumenté et présentent les techniques d'aménagement les plus adaptées.

Les principaux critères évalués portent sur :

- la qualité des observations de terrain ;
- la pertinence du diagnostic ;
- le choix des techniques d'entretien et d'aménagement ;
- la justification des interventions proposées ;
- le respect des règles de sécurité ;
- la qualité des travaux réalisés.

Cette évaluation permet de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques présentés dans ce programme.

Documents remis

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit :

- une attestation de formation ;
- les supports pédagogiques utilisés pendant la formation (selon les modalités définies par le commanditaire).

Équipements demandés

Les participants devront disposer :

- d'une tenue de travail adaptée aux interventions en milieu naturel ;
- de chaussures de sécurité ou de randonnée offrant un bon maintien ;
- de gants de protection ;
- de vêtements adaptés aux conditions météorologiques (pluie, froid, soleil) ;
- d'un carnet de notes et de matériel d'écriture.

Selon les travaux réalisés, des équipements complémentaires (casque, protections auditives, lunettes ou visière de protection, pantalon anti-coupure...) pourront être nécessaires. Ils seront précisés par le formateur avant le début de la formation.

Le matériel spécifique nécessaire aux travaux d'entretien et d'aménagement est fourni dans le cadre de la formation.

Les points forts de cette formation

- Une formation construite à partir de situations réelles rencontrées sur les réseaux de randonnée de montagne.
- Une approche conciliant sécurité des usagers, préservation des milieux naturels et pérennité des aménagements.
- Des chantiers pédagogiques permettant de réaliser de véritables ouvrages d'entretien ou d'aménagement.
- Une pédagogie développant les capacités d'observation, de diagnostic et de choix technique.
- Une évaluation basée sur des situations professionnelles directement transposables sur les sentiers gérés par les participants.

Entretien un sentier ne consiste pas seulement à réparer les dégradations : c'est comprendre son fonctionnement, anticiper son évolution et mettre en œuvre des aménagements durables garantissant la sécurité des usagers tout en préservant les milieux naturels.

Contact

SARL L'ENVIROTHEQUE
150 Route de la Mairie 74130 CONTAMINE S/ ARVE
www.envirotheque.fr

Corentin RIVIERE
c.riviere@envirotheque.fr
0671712620